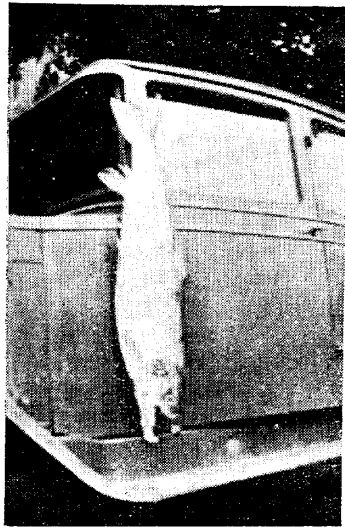


lable, il faut employer réactifs, fixatifs, détersifs, suivant que les matières à teindre sont végétales ou animales, suivant la nature du colorant (fixation par mordantage, oxydation, combinaison de sels en cuve, etc.). En voici quelques-uns. La soude, la chaux, les carbonates et hypochlorites alcalins, l'acide sulfurique, les hydrosulfites, les sels acétiques et ammoniacaux, les peroxydes sodiques; bioxyde de baryum; permanganate; bisulfite anhydre... et combien d'autres ! (1).

Pour les tanneries qui emploient certains des produits cités, ajoutons le sulfure de calcium, les extraits tanniques, crébato, etc. Parlons d'une usine à tannage rapide en 24 heures.

Les déversements ont lieu deux à trois fois par jour à des heures chaque jour semblables. Une odeur infecte de sulfure se dégage d'une eau marron noirâtre, comme endeuillée. Une écume épaisse recouvre bientôt le gave, dans toute sa largeur, transportée lentement, s'attardant. Des bulles crèvent exhalant leur puanteur. Les dimanches et jours fériés, c'est grande liesse chez la gent aquatique : l'usine ne travaille pas !

Ce qui précède a occasionné l'abandon d'une frayère à saumons, à 40 mètres de l'embouchure du ruisseau, face au château.



Un vieux mâle du Gave montait vers les frayères... Malgré son bec n'aurait été bécard qu'à la descente.

Elle est reconstituée en amont, mais rive gauche, dans un endroit plus large, à l'abri des envois.

La nocivité du cours d'eau est telle, que la vie aquatique dans celui-ci a complètement disparu. Plus de poissons, alors qu'un de ses minuscules affluents, actionnant des moulins en possède, et même des écrevisses.

Une expérience privée a été faite. Un jour de Pâques, des pêcheurs ont mis quelques vigoureux tacons dans le répugnant ruisseau. Le jeudi suivant, les poissons, reconnaissables à une petite entaille faite préalablement à la nageoire caudale, sont retrouvés morts dans le gave, à environ 150 mètres du petit confluent.

Si, après cela, vous n'estimez pas que la preuve est faite ?...

Avant de revenir aux usines, abandonnées depuis un moment, un mot en faveur de la Pisciculture de l'Administration. Elle est alimentée par la bonne eau d'une source située en amont de l'immeuble. De plus, un bélier fournit un appoint tiré du Gave. Enfin, une grosse source, formant ruisseau et cuve naturelle, sert de réserve pour le poisson d'une certaine taille : les eaux d'un lavoir public, en s'y mêlant, ne portent, dit-on, aucun préjudice.

Quand nous aurons écrit que les gardes entretiennent tout, convenablement, que les éclosions réussissent (2) permettant une abondante distribution d'alevins vigoureux de salmonides, nous aurons témoigné de la vérité. Une remarque cependant : il serait bon de multiplier les conseils concernant la bonne marche des immersions; cette tâche demande une attention qu'on pourrait être tenté de négliger...

... Le bon travail de la Pisciculture est effectué en vue du repeuplement et les usines travaillent en sens contraire.

Déchets solides, déchets liquides, le poison règne, par la décomposition qui s'ensuit, et, durant d'autant plus longtemps et sur un plus long parcours, que la température de l'eau sera plus basse et le niveau du Gave plus haut : *action lente*.

En été, basses eaux, température élevée, l'effet est brutal. A ce moment, nos reproducteurs sont à Oloron; les alevins, issus de la ponte d'hiver, mesurent de 25 à 35 mm. Les conditions de maturation sexuelle, chez les premiers, sont ralenties ou arrêtées; nous en percevrons l'effet sur la ponte qui suivra. Chez les seconds, une mortalité s'ensuit, et dans la troupe des rescapés, une

diminution de vitalité, une croissance à retardement, si l'on peut dire (Comparaison sur la taille des tacons, voir Mauléon).

Des preuves d'empoisonnement !! Le 3 février 1930, en amont du bac de Légugnon, sur une frayère, réserve déclassée, un pêcheur Oloronnais, en présence de camarades, a compté sept saumons et cinq tacons morts empoisonnés; ces cadavres avaient été aperçus trois ou quatre jours auparavant par d'autres personnes. Les pêcheurs de Navarrenx ont souvent trouvé sur les « pools » de Saussède, Préchacq, etc., des saumons, des truites, des tacons par unités ou davantage. La mort des deux dernières espèces citées n'était pas due à la tirette !...

A deux reprises, un pêcheur, nous le connaissons fort bien s'est enfui, vaincu par la masse pestilentielle d'écume envahissant tout le pool placé à gauche et en aval de l'ancienne réserve de Légugnon. Il avait résisté chaque fois plus d'une demi-heure. M. Barrois, maintenant Vice-Président de la Société de Pêche d'Oloron, ne lui cacha pas, à l'époque (1929), qu'une surveillance était exercée... ce qui n'empêcha le fait de se renouveler.

Le bétail, à maintes reprises, a refusé de s'abreuver au Gave.

M. Massey aîné est un passionné de la chasse aux canards il élève des appelants dans son usine, à Navarrenx, et trouva, certain jour, quelques-uns de ses sujets inanimés près des eaux; ils n'en réchappèrent pas. Le reste des adultes faisait très mauvaise figure su. le bassin formé par le canal d'amenée, dont l'eau présentait une teinte et une opacité particulières.

Les volatiles paraissaient subir un commencement d'asphyxie; les investigations (autopsie, sans doute) firent conclure à une intoxication, causée par une trop forte ingestion de larves, alevins, petits poissons, eux-mêmes empoisonnés, en amont (et peut-être fort loin) et transportés jusqu'ici : une vanne d'usine, levée de nuit avait lâché son flot dévastateur.

Quand on songe à l'extrême vitalité du canard, on peut penser quels ravages ont été portés dans les rangs des poissons !! Notre minotier, avec toute la chaleur véhémente qui convenait à eu, plusieurs fois, l'occasion de conter ces faits aux personnages des Eaux et Forêts ou d'autres services, à M. Barrois, etc., etc.

Le Commandant Rocq n'en ignore, non plus. Il apprécie tellement le degré de responsabilité de certaines usines d'Oloron qu'en cette même réunion, précédemment indiquée, il nous l'assura, ou à peu près :

« Que les Industriels, émus des sanctions possibles, se seraient engagés à faire des puisards. Ils demandaient le délai nécessaire et, en attendant, certifiaient que la plus grande bonne volonté serait de rigueur chez chacun d'eux pour rester aussi près que possible des conditions désirées. »

Nous n'avons rien obtenu : les promesses (1) étaient des attermoissements dont le résultat se fera sentir aux montées de fin 1930 à 1935 et plus loin. La trêve nous a fait perdre une année. Des cages témoins, contenant des alevins, destinées à être posées en aval et sous chaque endroit suspect, des prélèvements, des analyses, qu'est-il sorti ? Nous ne saurions admettre qu'on vint nous dire : « Les alevins ont partout vécu sans être incommodés, les « prélèvements » d'eau ont permis au Laboratoire de déclarer « eau normale !!! »

Puisque la raison est impuissante, nous demandons l'application des moyens de coercition. Est-ce parce qu'un ancien ministre qu'un autre en activité sont du pays que le mot d'ordre paraît être : Pas d'histoires, les usiniers ont tellement de relations !

Que diraient ces derniers si un concurrent, nouvel Hercule en détournant ou supprimant l'eau dès les sources, détruisait leur prospérité ? Quel tapage, chez Thémis !

L'usinier a des obligations, vis-à-vis de l'aval, pareilles à celles imposées à l'amont. Il les oublie, les voici :

Les eaux employées par les Usines doivent être rendues en quantité, qualité, température et débit équivalents à ceux qu'elles avaient à la captation.

C'est assez clair. Les pouvoirs du Préfet lui permettent de prendre un arrêté dans ce sens équitable.

A défaut, la loi de 1898 peut être invoquée.

Les Eaux et Forêts, les Services de l'Agriculture intéressés tant en ce qui concerne le dommage dans les zones repeuplées que de reproduction, qu'en raison de l'anémie toujours croissante dans les parties du ressort de l'Inscription doivent demander son application.

La Société de Pêche d'Oloron, amodiatrice de lots, subit un pré-

(1) Un kilo de laine brute contient 175 gr. d'ammoniaque.

(2) Résorption vésicule. 1 à 5 mois suivant température : Moyenne 2 1/2 à 3 mois. Eau à 10°, 45,50 jours.

(1) Il faut être bien pauvre pour ne pouvoir promettre (Dicton du pays)